



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médicaments génériques

Question écrite n° 132427

Texte de la question

M. Lionnel Luca attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la question de la déréglementation des médicaments et sur les conséquences qui en résulte pour les patients. Libérés des contraintes imposées par la sécurité sociale, ces médicaments voient leurs prix augmenter dans des proportions trop souvent considérables, créant une médecine à deux vitesses particulièrement choquante pour les médicaments de santé publique, délivrés sous ordonnances médicales et qui ne peuvent s'apparenter à des produits "dits de confort". Il lui demande par conséquent de bien vouloir lui indiquer les dispositions qui peuvent être prises afin que cette inflation de prix puisse être contrôlée.

Données clés

Auteur : [M. Lionnel Luca](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132427

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mai 2012, page 3236

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)